

Image not found or type unknown



## Calcule du solde de tout compte

Par **strub yves**, le **29/08/2008** à **20:08**

je me permet de vous ecrire suite a mon solde de tout compte j avais trois d anciennete avec un salaire de 8.80 brut de l heure sur ces trois ans j ai accumuler 51 jour de conger pour mes 51 jour j ai toucher 3177.5 brut mais sur le salaire on ma retirer aussi 821.33 pour absence E/S en cours de mois est ce normal et que signifie E/S et je voudrai savoir si les conger on etais calculer comme il faut je vous remercie d avance